

— **M. le Président** : L'Académie décide donc qu'il y aura une discussion sur les hernies.

— **M. De Roubaix** : Je désire que le point de départ de cette discussion soit le travail de M. Cousot et le rapport auquel il a donné lieu.

— **M. le Président** : Désirez-vous l'impression de votre communication dans les Mémoires de l'Académie ou dans le Bulletin ?

— **M. De Roubaix** : L'impression dans le Bulletin suffit.

4. TABLEAU STATISTIQUE OFFICIEL des cas de peste bovine qui se sont déclarés en Russie, pendant l'année 1866, communiqué par M. HEYFELDER, membre honoraire.

— **M. THIERNESSE**, rapporteur.

— **M. le Président** : La parole est à M. Thiernesse pour faire un rapport verbal sur ce travail.

— **M. Thiernesse** : Il s'agit, Messieurs, dans ce tableau que le Bureau a renvoyé à mon avis, d'une simple indication des cas de peste bovine observés en Russie, du 1^{er} janvier au 15 décembre 1866, dans 22 gouvernements de l'empire. Ce résumé statistique, est extrait des documents officiels déposés au département de l'Intérieur. Il comprend le nombre des animaux atteints de la maladie, de ceux qui en sont morts, de ceux restés en traitement et enfin la proportion des morts aux atteints.

Or, le nombre des cas de typhus contagieux, observés pendant l'année 1866, est de 30,754, parmi lesquels 10,790 ont guéri, 17,952 sont morts, et 2,032 restaient en traitement. La proportion moyenne des morts, sur les animaux atteints, a donc été de 1 sur 1,7.

Vous voyez, Messieurs, que ce tableau n'est qu'un simple exposé des faits, sans explication, sans commentaire.

Néanmoins, je crois qu'on peut utilement l'insérer dans le Bulletin, à titre de renseignement, avec la partie de la lettre de M. Heyfelder qui s'y rapporte.

J'en fais la proposition, et je demande à l'Académie de voter en outre des remerciements à M. Heyfelder pour sa communication.

— **M. Gluge** : N'est-il rien dit, dans cette statistique, du rapport des bêtes mortes avec le nombre d'animaux existants?

— **M. Thiernes** : Il n'en est pas question.

— **M. Gluge** : Ce serait un point important à connaître.

— **M. Graux** : L'Académie est restée jusqu'ici étrangère à l'épizootie qui fait éprouver à la Belgique des pertes si considérables. Ne serait-il pas convenable qu'on nous fit un rapport sur les caractères de cette maladie, sur les lésions remarquées, lors des autopsies, sur le traitement qui a été appliqué dans les différents endroits où la maladie a régné?

Je crois que cela conviendrait. Nous ne resterions pas ainsi étrangers à une maladie qui peut avoir quelques rapports avec les épidémies qui ont régné dans ces dernières années.

Je désire donc que la section de médecine vétérinaire veuille bien, dans le temps le plus rapproché, nous donner quelques renseignements.

La motion est-elle appuyée?

— **M. Crocq** : Non-seulement j'appuie la motion de M. Graux, mais je viens la renforcer en demandant que l'Académie ouvre une discussion sur cette terrible maladie. Je

ne sais pas comment il se fait que jusqu'à présent nous n'ayons pas reçu de communications de la part des hommes qui se trouvent à même d'apprécier certains points de la question et de la discuter.

Le pays est menacé d'être envahi. Qu'allons-nous faire? Existe-t-il des moyens préventifs ou curatifs? Y a-t-il des mesures à prendre pour le préserver?

Je sais bien qu'on abat les bêtes à mesure qu'elles sont atteintes. Mais pourra-t-on toujours recourir à cette mesure? Si la maladie se déclarait partout, que ferait-on?

Je crois que cette question est une des plus urgentes dont nous puissions nous occuper. Je propose donc de porter cet objet à l'ordre du jour de la prochaine séance.

— **M. Thiernesse** : Messieurs, si l'on pouvait espérer de découvrir des moyens plus efficaces, pour conjurer l'épizootie dont il s'agit, que ceux qui sont mis en usage, je me joindrais à mes honorables collègues MM. Graux et Crocq pour demander que l'Académie intervienne et s'occupe avec toute l'activité dont elle est susceptible de la recherche de ces moyens; mais je suis convaincu qu'il n'y a, à cet égard, rien à découvrir. On n'a plus le moindre doute sur la nature de la maladie, ni surtout sur les symptômes qui la révèlent et les lésions qui la caractérisent essentiellement. L'expérience a depuis longtemps démontré qu'elle est généralement incurable et éminemment contagieuse; qu'elle se transmet directement ou indirectement par contact immédiat ou médiat, au moyen d'un produit volatil, et cela non-seulement parmi les animaux de l'espèce bovine, mais encore de ceux-ci à tous les autres ruminants. C'est au moins ce que l'on doit inférer des observations faites dans le cours de l'épizootie actuelle au Jardin d'acclimatation de Paris, où le

typhus contagieux a été importé de Londres, l'année dernière, par des gazelles infectées, et chez un cultivateur de Leffinghe (Fl. occid.), où elle a été communiquée des bœufs aux moutons.

En présence d'un semblable fléau, dont les progrès dévastateurs sont si rapides, il serait aussi imprudent qu'inutile de vouloir traiter les malades; il convient, comme le prescrivent la loi et les arrêtés relatifs à la police sanitaire, que l'on continue à couper le mal à sa racine, en étouffant aussitôt les foyers de contagion, à mesure qu'ils se produisent, par l'abatage immédiat, non-seulement des animaux malades, mais encore de ceux qui sont suspects de contamination, etc.

Je comprends que ces mesures rigoureuses répugnent aux médecins comme aux vétérinaires, et qu'ils désirent pouvoir se livrer à des expériences dans le but très-louable d'arriver à mieux déterminer la nature de la maladie, si c'est possible, et surtout à découvrir des remèdes susceptibles de lui être opposés avec quelque chance de succès; mais que nos honorables collègues veuillent considérer un instant les ravages que l'épizootie faisait naguère encore en Angleterre, avant l'application de mesures préventives analogues à celles qui lui ont été opposées dès le début dans notre pays; qu'ils veuillent surtout considérer ce qui se passe encore en Hollande, où le bétail est décimé, parce qu'au lieu de recourir à ces mesures, appliquées chez nous avec tant de succès, on a préféré faire des essais de traitement, et je suis persuadé qu'ils reconnaîtront que le Gouvernement se rendrait coupable de la plus grave faute, s'il se relachait dans l'application des sages mesures qu'il a édictées, avec l'assentiment de la législature.

On pourrait, semble-t-il, permettre quelques essais de traitement dans un lazaret établi à une grande distance de toute habitation ; mais en entretenant ce foyer on multiplierait la semence typhique, et il serait bien difficile d'en empêcher entièrement la dispersion, puisque, — comme cela résulte de la communication que notre honorable collègue M. Bellefroid a faite, en 1863, à l'Académie, ainsi que du beau rapport également dû à sa plume, qui a été publié l'année dernière par le Gouvernement, — cette dispersion peut avoir lieu par les hommes, par les animaux des différentes espèces et par toutes sortes d'objets contaminés.

Réfléchissons donc avant de nous aventurer dans une voie qui pourrait devenir ruineuse pour le pays, si elle nous était ouverte, et sachons renoncer à l'intérêt scientifique qui nous inspire, plutôt que d'exposer le pays à un grand désastre qui, — l'expérience du passé me le fait craindre, — résulterait probablement des recherches expérimentales que l'on désire pouvoir entreprendre.

Au reste, la proposition de M. Graux, appuyée par M. Crocq, me paraît tout au moins inopportune, car la discussion qu'ils demandent d'ouvrir à la prochaine séance manquerait de base scientifique, à moins qu'ils ne veuillent la restreindre à l'appréciation des mesures de police sanitaire en vigueur, et alors elle serait, — je viens de le démontrer, — complètement inutile.

Croyez-moi, Messieurs, ce n'est pas là que gît le mal : c'est plutôt dans l'incurie d'un pays voisin, où l'épizootie est en quelque sorte entretenue et menace continuellement d'envahir notre pays. Oui, Messieurs, — l'exemple de l'Angleterre que j'ai cité le prouve d'ailleurs, — si le gouvernement Hollandais s'était aussi attaché, à l'imitation du gouver-

nement belge, à éteindre au plus tôt les foyers de contagion, nous n'aurions probablement pas eu à Hasselt l'espèce d'hécatombe que nous déplorons. Ce qu'il faudrait donc, dans l'occurrence où nous nous trouvons, ce serait de pouvoir déterminer le gouvernement Néerlandais à adopter enfin et à appliquer avec vigueur les mesures qui sont mises en pratique chez nous. S'il intervenait un accord international, qui put avoir ce résultat, j'y applaudirais, pour ma part et de tout cœur, car j'y verrais le présage d'un immense bienfait pour nos populations.

— **M. Graux** : Les questions que vient de traiter M. Thiernes ne me semblent nullement résolues. Je lui demanderai à mon tour, s'il n'y a que la contagion qui puisse transmettre la maladie d'un individu à un autre. C'est l'histoire de toutes les épidémies et de toutes les épizooties. N'avez-vous pas vu les mêmes questions controversées à l'égard du choléra? Et si tantôt un foyer d'épizootie éclatait dans le Hainaut, pourrait-on dire que c'est bien certainement un taureau qui l'y a transporté?

C'est une question qu'il faut soumettre à l'Académie et s'il n'y a pas d'autres moyens pour combattre la maladie que ceux que l'on emploie, on n'empêchera pas de lés continuer.

Je maintiens donc ma proposition appuyée par M. Crocq.

— **M. le Président** : On ne peut cependant forcer les membres de la section de médecine vétérinaire à faire un travail. M. Thiernes déclare qu'il n'y a rien à faire, que tout est connu.

— **M. Graux** : Je ne partage pas cet avis : je ne suis au courant ni des symptômes de la maladie, ni de ses lésions anatomiques, ni des divers traitements qui ont été mis en usage.

Je suis persuadé que la section de médecine vétérinaire se prêtera volontiers aux désirs de l'Académie. Il n'est pas possible que le premier corps médical du pays reste plus longtemps indifférent à une pareille calamité. Quand ce ne serait que pour prouver notre zèle et la part que nous prenons au malheur des propriétaires de bétail, il faut que nous examinions cette question.

— **M. Thiernesse** : Ce que désire M. Graux a été fait dans divers pays depuis un certain temps. La maladie épidémiologique dont il s'agit, a été l'objet de nombreuses publications, dans lesquelles les symptômes et les lésions qui la caractérisent se trouvent détaillés. J'ai aussi consigné quelques observations dans des rapports que j'ai faits au Gouvernement pour lui rendre compte des missions dont il m'avait chargé, et particulièrement dans celui relatif à l'invasion de cette affection dans une grande distillerie de Merxem, près d'Anvers. Une partie de ce dernier rapport a été imprimée, et vous en avez reçu tous, je pense, un exemplaire.

D'un autre côté, vous venez de proposer au concours une question sur cette maladie, dans le but non-seulement d'en obtenir une description aussi complète et aussi exacte que possible, mais surtout de savoir si — comme, en ce qui me concerne, j'ai lieu de le penser, — il n'existe pas des affections similaires de la *rinderpest* et susceptibles d'être confondues avec elle. Lorsque vous aurez à apprécier les Mémoires qui vous seront envoyés en réponse à cette question, ce sera le moment de discuter : vous aurez alors une base qui vous manque aujourd'hui, puisqu'aucun travail ne vous a été communiqué à ce sujet, et je ne vois pas de quelle utilité pourrait être, pour la science, le travail dont on voudrait charger nos honorables collègues de la 6^e section ; car ce

travail ne pourrait être que la reproduction des détails consignés dans différentes publications que vous avez pu lire.

— **M. Lebeau** : Je viens appuyer la demande faite à MM. les membres de la section de médecine vétérinaire de vouloir bien nous donner leur opinion sur les caractères et la nature de la terrible épizootie qui ruine certaines de nos provinces ; j'avoue que la résolution d'abattre tous les animaux malades ou menacés de le devenir me paraît quelque peu brutale ; la confiance publique leur impose le devoir de rechercher s'il n'existe pas des moyens de guérison : remarquez, Messieurs, qu'on parle de tout dans cette épizootie, excepté des moyens curatifs employés.

Un de nos collègues, fort compétent, M. le docteur Willems, vient de me dire que cette maladie offre les caractères anatomiques et en grande partie les symptômes de l'entérite typhoïde.

— **M. Thiernesse** : C'est une maladie toute différente.

— **M. Lebeau** : C'est ce que vous allez nous démontrer, tout ce que nous vous demandons c'est de nous éclairer et d'indiquer des moyens curatifs quelconques. Vous ne pouvez pas abattre tout le bétail du pays; vous auriez vaincu la maladie, mais convenez que ce serait là une victoire déplorable, il ne faut pas que la bataille finisse faute de combattants.

Je crois qu'on exagère beaucoup l'influence de la contagion. On sait que toute contagion perd son action par la distance ; eh bien ne trouverait-on pas moyen de diriger les malades sur un point isolé de nos vastes bruyères et de les soumettre à un traitement rationnel ou empirique, si vous en êtes réduit là ?

Dans les épidémies nous n'avons pas cette ressource com-

mode, et pourtant leur durée est limitée, et la mortalité des plus meurtrières n'a jamais enlevé la moitié des malades. Ce serait déjà cela de gagné.

— **M. Thiernesse** : Messieurs, si je prends une troisième fois la parole, ce que je vous prie de me pardonner, c'est que je crois ne pouvoir me dispenser de répondre aux considérations que M. Lebeau vient de présenter. Je tiens à vous exposer que, comme je l'ai dit tantôt en interrompant cet honorable collègue, la peste bovine est une affection différente de la fièvre typhoïde de l'homme.

— **M. Williams** : La peste bovine a énormément d'analogie avec le typhus des armées.

— **M. Thiernesse** : C'est possible ; je ne suis pas dans le cas de pouvoir le contester ; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'en est pas de même de la fièvre typhoïde ; les caractères de cette maladie sont bien différents de ceux de la peste bovine.

— **M. Lebeau** : Quels sont les caractères de la peste bovine ?

— **M. Thiernesse** : Je vais vous le dire ; mais permettez-moi de rappeler d'abord que la lésion organique essentielle de la fièvre typhoïde de l'homme se trouve dans l'intestin grêle et consiste dans l'ulcération des plaques folliculeuses de Peyer. Or, les lésions essentielles de la peste bovine existent également dans le tube digestif, mais elles sont tout autres. Vous en jugerez d'après l'indication sommaire que je vais vous en donner.

C'est dans la caillette que se trouvent les principales altérations, les altérations les plus constantes ; elles consistent dans la coloration rouge, plus ou moins uniforme de la muqueuse de ce viscère, sur laquelle on remarque, surtout

au bord libre de ses duplicatures, des ecchymoses foncées et, dans l'antra du pylore, des ulcérations de forme irrégulière et variable, dont les bords et le fond sont plus ou moins noirs, comme si elles résultaient de l'action d'un caustique violent. Ce ne sont pas, à proprement parler, des ulcères, car la surface en est plus ou moins sèche, jamais suppurante. J'ajouterai que la muqueuse de cet organe est, comme celle du tube intestinal, ordinairement épaissie par suite de l'hypertrophie plus ou moins manifeste de ses glandes intrinsèques et de l'infiltration dont elle est le siège.

Dans l'intestin grêle, cette membrane, — parfois uniformément rouge comme dans la caillette, mais plus souvent sous forme de rayures ou vergetures, dirigées, les unes longitudinalement, d'autres transversalement ou obliquement, de manière à figurer un magnifique réseau, — n'est que rarement ulcérée; l'altération la plus curieuse qu'on y observe souvent est l'hypertrophie considérable des plaques de Peyer, dont les follicules constituants sont, mais moins souvent que les follicules solitaires, distendus par une matière lymphoïde blanc-jaunâtre, riches en leucocythes, et sur lesquelles plaques se trouve agglutiné un exsudat plastique.

Les follicules du gros intestin, plus ou moins isolés, comme on sait, ont subi la même distension et contiennent la même matière; ils ont quelquefois, de même que ceux de l'intestin grêle, le volume d'un gros pois ou d'une petite noisette, et leur aspect blanc-jaunâtre contraste avec la teinte rouge de la muqueuse, ce qui permet de les constater aisément. Il arrive parfois, comme je l'ai observé l'année dernière à Deurne, que ces follicules isolés, tant de l'intestin grêle que du gros intestin, contiennent une matière analogue à celle des tubercules non ramollis.

Dans cette partie du canal alimentaire les ulcérations sont également rares ; j'en ai cependant observé chez un ou deux sujets dans le cœcum. Ce qu'il y a de plus constant dans le gros intestin, c'est l'injection sanguine, quelquefois uniforme dans les premières portions, mais le plus souvent sous la forme de rayures, qui sont longitudinales dans le rectum.

On observe aussi, assez fréquemment, la turgescence de la muqueuse des trois premiers réservoirs gastriques et de la bouche, ainsi que, par suite, l'exfoliation de l'épithélium, surtout, dans cette dernière cavité, sur les gencives et à la face interne des lèvres, où un exsudat le désagrège et le convertit en une pulpe grisâtre caractéristique qui se détache au moindre frottement, laissant à nu le derme comme corrodé.

Cette dernière lésion, l'une des plus constantes de la peste bovine, et que l'on considère avec raison comme constituant aussi l'un de ses principaux symptômes, peut cependant manquer chez une bête malade depuis peu de temps, ainsi que M. le professeur Defays et moi avons eu dernièrement l'occasion de le constater à Hasselt sur un bœuf du sieur Stellingwerff.

Le foie et la rate sont ordinairement indemnes de lésions bien appréciables. Cependant, j'ai quelquefois observé une certaine augmentation du volume de celle-ci et, en coïncidence avec l'engorgement des ganglions lymphatiques et des glandes folliculaires de l'intestin, une hypertrophie notable de ses follicules propres.

La muqueuse des paupières est toujours d'un rouge intense dans toute son étendue ou par plaques, couleur acajou, ce qui constitue un nouveau symptôme de la maladie.

La muqueuse des voies respiratoires et celle des voies génito-urinaires sont aussi plus ou moins hypérémiées, ce que

l'on observe déjà dans l'exploration de l'animal, près des ouvertures naturelles et surtout dans la vulve, — chez la vache bien entendu, — où l'on remarque, en outre, des pétéchies plus ou moins nombreuses et un exsudat blanchâtre très-collant.

Les poumons sont le plus souvent dans les conditions normales, mais on les trouve parfois emphysémateux, et d'autres fois œdématisés. Il est rare qu'ils soient le siège d'une congestion un peu considérable.

Rien d'anormal ordinairement du côté du cœur, et ce qui étonne, c'est que le sang ne paraît pas non plus avoir subi des modifications importantes dans ses caractères physiques, non plus que dans ses propriétés et sa composition chimique : il se coagule parfaitement et le caillot fibrineux est tout aussi ferme que dans l'état de santé. Cependant, comme dans toutes les maladies générales, ce liquide doit être, semble-t-il, plus ou moins altéré, et c'est ce que l'on parviendra probablement un jour à constater, au moyen d'analyses chimiques propres à déterminer l'état et la proportion de ses divers principes constituants, y compris les gaz de cette humeur, qu'il s'agirait, par conséquent de doser. En attendant que ces recherches, dont je ne puis guère me charger moi-même, puissent être faites, j'ai pensé qu'une des principales altérations du sang pouvait, devait même exister dans ses éléments organiques : les globules. Or, l'examen microscopique que j'en ai fait ne m'y a révélé aucune modification ; mais j'ai remarqué, dans l'inspection que j'ai faite du sang de deux ou trois malades, que, contrairement à ce qui a lieu dans les conditions de santé, ce liquide, écoulé d'une veine, reste foncé au contact de l'air. Il semble que les globules soient anéantis, comme ils le sont par l'action de l'oxyde de carbone et que l'oxygène n'ait plus d'action sur eux.

Je crois, Messieurs, pouvoir me borner à ce simple exposé des observations d'anatomie pathologique que j'ai eu l'occasion de faire sur des bêtes bovines atteintes à un degré variable de typhus contagieux. N'êtes-vous pas maintenant convaincus, comme moi, que cette maladie n'est pas identique à la fièvre typhoïde de l'homme, mais qu'elle est, au contraire, d'une nature différente, comme le démontre encore du reste son étiologie, notamment sa contagiosité extraordinairement grande et sans analogue, fort heureusement, parmi les maladies que l'homme est susceptible de contracter ?

La question de la peste bovine n'est pas à l'ordre du jour ; il s'agit seulement de savoir si, comme le demandent MM. Graux, Crocq et Lebeau, elle sera l'objet d'une discussion dans la prochaine séance ; je m'abstiendrai donc de plus longs détails sur les points dont j'ai été amené à vous parler ; mais je vous demanderai la permission de vous donner, avant de terminer, l'indication des principaux symptômes qui décèlent la maladie.

Après une incubation du germe typhique, qui est en moyenne de douze à quinze jours, cette affection éclate quelquefois tout à coup, tandis que d'autres fois elle est annoncée, quelques jours d'avance, par des phénomènes prodromiques plus ou moins appréciables, restant souvent inaperçus, et consistant essentiellement en une diminution de l'appétit et un peu de nonchalance.

La maladie ayant fait irruption, l'animal est atteint dans toute l'économie : il se montre de plus en plus sombre et abattu ; le regard est fixe ; les yeux ternes, ordinairement baignés de larmes et plus ou moins déprimés dans les orbites, sont voilés en partie par les paupières, dont la mu-

queuse est colorée en rouge brique ou acajou, d'abord par plaques, puis uniformément. Les poils ont perdu leur lustre et sont souvent hérissés; la peau est moins mobile, et il existe quelquefois un emphysème assez considérable du tissu conjonctif sous-jacent à ce tégument, dans la région dorso-lombaire; la marche est vacillante, comme dans l'ivresse, et devient de plus en plus difficile; la stupeur augmente rapidement; la prostration est bientôt complète et des plus profondes; un liquide assez clair, formé sans doute en grande partie de l'humeur des larmes, s'écoule ordinairement des narines. Le mufle est moins humecté qu'à l'état normal; il est même quelquefois tout à fait sec. La muqueuse buccale, plus ou moins injectée, surtout à la base de la langue, aux gencives et sur les lèvres, ne tarde ordinairement pas à présenter, plus particulièrement sur celles-ci, comme sur les gencives, la desquamation épithéliale dont je vous ai entretenu, en faisant l'énoncé des lésions organiques. La teinte rouge de toutes les muqueuses apparentes, particulièrement de celle de la vulve, dont je vous ai aussi parlé à la même occasion, constitue encore un symptôme essentiel de la peste. On observe des frissons partiels ou généraux et le refroidissement de la surface du corps. Le pouls, d'abord un peu accéléré, se ralentit ensuite et devient de plus en plus petit; les flancs sont agités, et l'animal fait entendre des gémissements traduisant la profonde anxiété qu'il éprouve. Le ventre est rarement météorisé et les excréments, d'abord naturels, sont bientôt rendus sous forme d'un liquide grisâtre répandant une odeur infecte.

Enfin, si le malade n'est pas sacrifié, il tombe bientôt dans le marasme et succombe.

Voilà, Messieurs, la simple esquisse du tableau symptomatique de la peste bovine, tracé d'après mes propres obser-

vations, que j'ai cru devoir vous présenter, à titre de réponse aux questions de notre savant et honorable collègue, M. Lebeau.

Je pourrais entrer à ce sujet dans de plus longs détails et m'attacher à distinguer les symptômes qui peuvent être considérés comme pathognomoniques de ceux que l'on observe également dans d'autres maladies, apparemment similaires, par exemple, le typhus charbonneux, et probablement une autre affection de la nature de la fièvre typhoïde de l'homme; mais je craindrais d'abuser de votre attention; chacun de vous saura, au reste, faire cette distinction. Je vous dirai seulement, en terminant, que ce qui me paraît surtout très-remarquable dans le typhus contagieux épizootique, c'est la dyspnée plus ou moins prononcée, sans lésion dans les poumons, — si ce n'est parfois, mais rarement, un peu d'emphysème ou d'œdème, — et sans obstacle au passage de l'air dans le tube respiratoire. Il m'a paru que cela ne pouvait s'expliquer que par l'état asphyxique des globules sanguins dont je vous ai entretenu. Le besoin de ranimer ces éléments organiques devient de plus en plus pressant, et l'animal, pour y satisfaire, accélère les mouvements respiratoires; mais efforts vains: l'oxygène de l'air, aspiré pourtant avec force, n'a plus d'action sur les globules: la mort est inévitable.

— **M. Lebeau** : Je crains qu'on ne fasse dans cette occasion trop de science et pas assez de bonne et simple pratique, fondée sur l'observation. Je comprends peu de chose à ces théories nébuleuses de maladie générale, de sang désoxygéné, etc. Si j'ai bien compris les paroles de M. Thierresse, je vois des traces de phlegmasie du tube digestif. Le gonflement des glandes isolées et agminées, ne peut être que la conséquence d'un état hypéréémique ou phlegmasique, et

c'est par erreur, sans doute, qu'il se sert du mot *hypertrophie*. Cette lésion de nutrition ne peut se produire dans l'espace du peu de jours que vivent les bêtes frappées.

Je demande donc si vous croyez à l'existence d'une phlegmasie ?

— **M. Thiernesse** : Non.

— **M. Lebeau** : Pourquoi ?

— **M. Thiernesse** : L'énoncé que je vous ai fait tantôt des lésions de la maladie, démontre suffisamment qu'elle n'est point une phlegmasie essentielle.

— **M. Lebeau** : Mais qu'est-ce donc alors ? Et dans votre hypothèse d'une infection générale primitive, qu'avez-vous fait pour la combattre ? Quels moyens avez-vous employés ? La rougeur et les ulcères que vous signalez, me semblent avoir été de tout temps considérés comme les signes anatomiques d'une phlegmasie.

Permettez-moi de vous répéter encore que vous me semblez singulièrement exagérer la puissance de la contagion. S'il en était ainsi nous serions donc exposés, dans les épidémies, à empoisonner la plupart de nos malades. Le vulgaire seul croit encore qu'un médecin qui a visité un varioleux, un cholérique, etc., en porte le germe morbide dans ses vêtements. Un praticien anglais a cru le fait possible pour la fièvre puerpérale. Cette assertion a été niée par tous les médecins.

Tant que la maladie s'est bornée à quelques étables et dans une seule ville, je comprends l'utilité de l'abatage; mais du moment où elle se généralise, comme nous le voyons malheureusement, les bouchers doivent faire place aux médecins; car ce sont eux qui ont joué le principal rôle jusqu'ici.

— **M. Thiernesse** : Je désirerais, Messieurs, pouvoir

répondre aux nouvelles questions que l'on vient de me faire.

— **M. Lebeau** : Nous n'avons pas posé de question; nous avons émis une idée générale. Nous avons demandé une discussion dans la séance prochaine, et ce que nous disons ne tend qu'à rendre palpable la nécessité de cette discussion.

— **M. Thiernesse** : Eh bien, je combattrai l'opportunité de cette discussion.

— **M. Warlomont** : Vous vous êtes expliqué.

— **M. le Président** : La peste bovine n'est pas à l'ordre du jour; cependant l'Académie est maîtresse de ses discussions. Je demande si elle désire continuer ce débat ?

— **Des membres** : Non ! non ! à la séance prochaine !

— **M. le Président** : Alors il est inutile de discuter aujourd'hui.

— **M. Thiry** : Je ne dirai qu'un mot. Je n'ai pas la prétention de parler avec connaissance de cause, d'une maladie qui n'appartient pas au cadre qui nous occupe ordinairement. Cependant je dois dire que ce commencement de discussion qui va être révélé au public, peut avoir certains inconvénients au point de vue de l'économie domestique, et voici lesquels : C'est que si ce qu'on vient de dire dans cette Assemblée est répandu dans le public, les paysans, les agriculteurs, possédant du bétail, éprouveront certainement de l'hésitation en voyant que, dans le premier corps savant du pays, on a émis des doctrines qui tendent à combattre les mesures que le Gouvernement a jusqu'ici appliquées.

Messieurs, croyez-le bien, ce n'est qu'un raisonnement pratique que je vous fais ici et que je base sur ce que je viens d'entendre et sur les lectures que j'ai faites relativement à

cette grave maladie. Croyez-vous que, dans les différents pays de l'Europe, on ne se soit pas préoccupé des moyens de guérir et de conserver le bétail? Et si, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, on a décidé définitivement qu'il fallait abattre, n'est-ce pas après des essais multipliés? Or, à quoi ont abouti ces essais? On a rendu le foyer de la contagion plus fort et la maladie s'est étendue avec une gravité infinie.

Il n'y a qu'un pays pour lequel j'ai vu une relation excessivement favorable sous le rapport de la thérapeutique de la peste bovine : c'est la Hollande; et je suis persuadé que, dans la prochaine séance, le membre qui a été assez heureux pour aller y faire un voyage et y guérir par une méthode thérapeutique des plus simples 75 pour cent du bétail atteint, voudra bien nous faire une communication à ce sujet. S'il en est ainsi, si l'on peut nous apporter de semblables résultats obtenus par l'administration de globules homœopathiques, évidemment nous aurons fait un grand pas, et le Gouvernement ne pourra mieux faire que d'accorder une médaille de reconnaissance à ceux qui auront été les généreux conservateurs de l'économie domestique.

— **M. Crocq** : Ce qui se passe prouve que M. Graux a eu mille fois raison de demander une discussion. Nous sommes en plein dans cette discussion sans le vouloir. Nous voulons en sortir et nous y rentrons à pleines voiles.

J'ai demandé la parole pour contredire un peu les observations de M. Thiry. Il paraît regretter que nous révoquions en doute la nécessité des mesures prises par le Gouvernement. Je crois que nous ne pouvons nous laisser arrêter par de semblables considérations. Du reste, M. Thiry se trompe sur nos intentions. Je ne critique pas; je ne veux pas substi-

tuer un autre moyen à celui qui est employé ; je me déclare incompetent à cet égard ; je n'ai pas vu la maladie, je ne la connais pas ; je ne veux pas dire qu'on eût pu faire mieux. Mais il est permis d'émettre des doutes et de demander des éclaircissements, surtout quand on se trouve dans une situation désespérée.

On a dit que les opérations chirurgicales, les mutilations, les amputations, constituaient l'aveu de l'impuissance de la chirurgie. Mais l'abatage des bêtes atteintes de la peste bovine est bien un aveu plus éclatant de l'impuissance de l'homme de l'art, à guérir cette maladie ; et en présence de cet aveu, nous sommes bien en droit d'émettre des doutes, de demander s'il n'y a pas autre chose à faire.

Voilà dans quel sens je crois une discussion utile.

Quant à la discussion qui vient d'avoir lieu, j'ai entendu avec intérêt les observations qu'ont échangées MM. Thiernesse et Lebeau, et de ce que j'ai entendu il ressort pour moi cette conséquence que la peste bovine ou typhus contagieux n'a absolument aucune analogie avec la fièvre typhoïde....

— **M. le Président** : Ne rentrez pas dans une discussion qui n'est pas à l'ordre du jour. L'Académie a simplement à décider maintenant, si, oui ou non, elle aura une discussion sur la peste bovine à la prochaine séance.

— **M. Crocq** : Je crois, d'après ce que je viens de dire, qu'une discussion est nécessaire.

— **M. Thiernesse** : Si l'on veut discuter, et discuter avec fruit, voici ce qu'il faut faire : il faut préalablement charger une Commission de recueillir tous les renseignements possibles, et demander au Gouvernement que cette Commission soit mise à même de faire des expériences dans un

lazaret *ad hoc* ; mais je ne pense pas que cette autorisation nous soit accordée.

— **M. Crocq** : M. Lebeau vient de soulever cette idée, et je crois qu'il serait sage d'en venir là. Je voulais aussi, après vous avoir dit mes idées sur les lésions anatomiques telles que les a exposées M. Thiernesse, vous demander s'il n'était pas possible d'établir dans quelque partie du pays, et cela sans aucun danger, un lazaret, un hôpital où l'on pourrait se livrer à des expériences.

— **M. le Président** : Voici donc la question. M. Thiernesse propose de nommer une Commission et de demander au Gouvernement de la mettre à même de faire des expériences.

— L'Académie décide qu'une Commission sera nommée par le Bureau.

— **M. le Président** : De combien de membres veut-on que cette Commission soit composée ?

— **M. Lebeau** : Je propose sept membres.

— **M. le Président** : C'est beaucoup.

— **M. Lebeau** : Non ; la question est difficile ; je voudrais, quant à moi, que quelques médecins entrassent dans cette Commission, qu'on lui adjoignit des spécialités ; ainsi je voudrais y voir entrer un professeur d'anatomie pathologique, un ou deux médecins et des médecins vétérinaires en majorité.

— L'Académie décide que la Commission sera composée de sept membres.

— **M. Thiernesse** : Il est entendu que le Bureau écrira à M. le Ministre de l'Intérieur pour lui demander s'il accepte de mettre la Commission à même de remplir son mandat ?

— **M. le Président** : C'est entendu. Vous avez main-

tenant à vous prononcer sur une autre question qui a été le point de départ de cette discussion : c'est celle de savoir si le tableau dont M. Thiernesse a fait l'appréciation sera inséré dans le Bulletin.

— L'Académie décide que cette communication sera insérée dans le Bulletin.

(M. Michaux cède le fauteuil à M. François.)

5. RAPPORT de la Commission chargée de l'examen des tissus élastiques, tels que bas, genouillères, etc., fabriqués par les Dames LAUREYS, de Louvain. — M. MICHAUX, rapporteur.

Messieurs,

Les dames Laureys, de Louvain, ont adressé à l'Académie des bas-varices et autres bandages élastiques. Elles prétendent que les bandages élastiques, produits étrangers qui se trouvent maintenant dans le commerce, ont trois défauts principaux :

- 1° De présenter des joints ou des coutures ;
- 2° D'exhaler une odeur désagréable ;
- 3° Enfin d'être peu ou pas perméables.

Ce sont ces trois défauts qu'elles ont cherché à faire disparaître. Pour y parvenir, elles ont fait confectionner des appareils à la main avec du fil en caoutchouc vulcanisé, entouré de coton.

Sans s'arrêter au mode de confection de ces bandages, vos Commissaires les ont fait essayer par plusieurs malades, et ils ont reconnu, qu'ils exercent une douce compression, sont bien supportés, sont solides, peuvent être faits d'après